



Chanoines Réguliers de la Mère de Dieu
6 rive Gauche
11220 LAGRASSE

Communion de prière

Les Chanoines prient pour vous la Sainte Vierge ; vous pouvez nous laisser vos intentions (elles resteront confidentielles).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

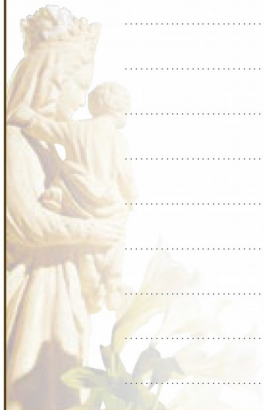
.....

.....

.....

.....

.....

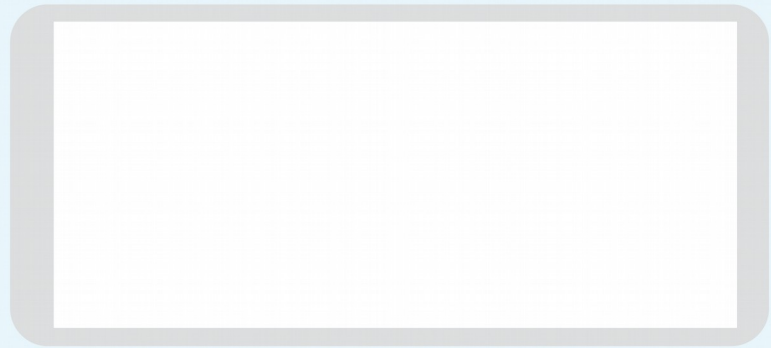


Voici mon adresse électronique :

@

Ces données recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la FCMD Abbaye de Lagrasse et sont nécessaires à l'édition de votre reçu fiscal et la gestion de vos dons. Elles pourront être utilisées pour vous adresser des communications de la FCMD Abbaye de Lagrasse . Conformément à la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978, en contactant notre service donateurs, [Communication 6 rive gauche 11220 Lagrasse] ou [lam@lagrasse.org], vous disposez d'un droit d'accès, de rectification des données vous concernant et d'un droit d'opposition à leur traitement, pour motifs légitimes. Sauf avis contraire de votre part, vos données pourront être transmises à des tiers dans le cadre de prospection caritative ou commerciale. Si vous ne souhaitez pas que vos données soient transmises à des tiers, cochez cette case

**JE VEUX
SOUTENIR L'ABBAYE**
Je tourne la page



COMMENT NOUS AIDER ?

1 Soutien à la vie de la communauté



- Par chèque bancaire ou CCP (10 623-89 K Marseille) à l'ordre de FCMD - Famille Canoniale de la Mère de Dieu
- En ligne : don sécurisé sur www.lagrasse.org

Soutenez la communauté avec l'association Famille Canoniale de la Mère de Dieu (FCMD). Vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de déduire 66 % du montant de votre don dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Un don de 150 euros ne vous coûte réellement que 51 euros, vous pouvez donc nous aider 3 fois plus !

2 Soutien à la restauration du clocher et de l'église



- Par chèque bancaire à l'ordre de :
FAL - Fondation de l'Abbaye de Lagrasse
- Par virement sur :
IBAN: FR76 1027 8005 9800 0201 5730 150
BIC: CMCIFR2A.

Soutenez notre projet de restauration du clocher et de l'église avec la Fondation de l'Abbaye de Lagrasse (FAL), abritée par la Fondation Notre Dame. Vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de bénéficier de réduction de l'impôt sur le revenu et/ou sur la fortune (IFI).

PAR UN DON PONCTUEL

► Je vous envoie un don de :

50 € 80 € 150 € autre : €

► Je fais un don exceptionnel de : €

Je recevrai un reçu fiscal 2020 pour l'ensemble de mes prélèvements en cours de l'année.

Je ne souhaite pas recevoir de reçu fiscal.

